

Votre référent : Cindy TRAVERS

Adresse : 14 Allée du commerce
72190 Sargé-Lès-Le-Mans

Tél : 02 43 82 18 49

Email : sargeleslemans@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée :

SAP893496901

Organigramme :

Gérante: Cindy Travers

Responsable secteur/RH: Sophie Viana

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 09h00-12h30 / 14h00-17h30
Le vendredi de 9h00-12h30

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Réseau de la SETRAM:
Ligne N° 22: Direction Zamenhof



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Aigné, Assé-le-Riboul, Ballon-Saint-Mars, La Bazoge, Beaufray, Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Briosne-lès-Sables, Champagné, La Chapelle-Saint-Fray, La Chapelle-Saint-Rémy, Conlie, Coulaines, Courceboeufs, Courcemont, Cures, Degré, Domfront-en-Champagne, Fatines, La Guierche, Joué-L'Abbé, Lavardin, Lombron, Maresché, Mézières-sous-Lavardin, Montbizot, Neuvillalais, Neuville-sur-Sarthe, Montfort-le-Gesnois, Prévelles, La Quinte, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Sainte-James-sur-Sarthe, Saint-Jean-d'Assé, Saint-Marceau, Saint-Mars-la-Brière, Saint-Pavace, Sainte-Sabine-sur-Longève, Sargé-lès-Le Mans, Savigné-l'Évêque, Sillé-le-Philippe, Souillé, Souigné-sous-Ballon, Teillé, Torcé-en-Vallée, Le Tronchet, Vernie, Yvré-L'Évêque.

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil Départemental de la Sarthe (APA, PCH), Carsat, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, April Assistance, Domiserve (SORTIR +, AMD), Domplus, Indépendance Royale (équipements de maintien à domicile), Mutuelles diverses, Travailleurs sociaux.

DIRECCTE : Direccte Unité Départementale de la Sarthe , 19, Boulevard Paixhans, 72000 Le Mans

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- Établissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).





TARIFS APPLICABLES AU 01/09/2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE * Sargé-Lès-Le-Mans



MENAGE REPASSAGE

	TARIFS HORAIRES TTC	TARIFS HORAIRES HT	TTC APRES CREDIT D'IMPOTS
Détente	27,00 €	24,55 €	13,50 €
Bien-être	28,00 €	25,45 €	14,00 €
Evasion	30,00 €	27,27 €	15,00 €
Ponctuel ou surfaces vitrées	32,00 €	29,09 €	16,00 €

Détail des formules en annexe



AIDE AUX SENIORS

Aide + accompagnements	28,00 €	25,45 €	14,00 €
Assistance + accompagnements	30,00 €	28,44 €	15,00 €

Service réservé aux personnes temporairement dépendantes



AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Assistance + accompagnements	30,00 €	27,27 €	15,00 €
------------------------------	---------	---------	---------

Détail des formules en annexe



GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants + 3 ans	26,00 €	23,64 €	13,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,00 €	27,27 €	15,00 €

3 enfants maximum - Détail des formules en annexe



JARDINAGE

Ponctuel	47,00 €	39,17 €	23,50 €
Régulier	45,00 €	37,50 €	22,50 €
Evacuation des déchets verts	45,00 €	37,50 €	22,50 €
Taillage de haies	Devis sur demande (forfait)		

Détail des formules en annexe

Autres prestations Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance à partir de 19,90€ TTC), Grand ménage technique (déménagement...): 35€ TTC/heure

(*) Intervention en mode prestataire

Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative : 10€ TTC (taux de TVA associé à la prestation)

Frais de transport : 2,50€ TTC /intervention (taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00€ TTC / km (taux de TVA associé à la prestation)





TARIFS APPLICABLES AU 01/09/2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE *

Sargé-Lès-Le-Mans



		TARIFS HORAIRES TTC	TARIFS HORAIRES HT
CONSEIL DEPARTEMENTAL			
 APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. <ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir 60 ans et + ■ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ■ Résider régulièrement en France Sarthe: Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge est comprise entre 75% et 100% . Il comprend le tarif APA Sarthe (22€ TTC) + un reste à charge (6,00€ TTC)	28,00 €	26,54 €
	Sarthe: Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge est comprise entre 0% et 75% . Il comprend le tarif APA Sarthe (22€ TTC) + un reste à charge (6,00€ TTC)	28,00 €	26,54 €
 PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. <ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir de 20 à 60 ans ■ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ■ Résider régulièrement en France Sarthe: Il comprend le tarif PCH Sarthe (22€ TTC) + un reste à charge (6,00€ TTC)	28,00 €	26,54 €
	Sarthe: Il comprend le tarif PCH Sarthe (22€ TTC) + un reste à charge (6,00€ TTC)	28,00 €	26,54 €
CAISSES DE RETRAITE			
 ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	Ce dispositif attribué par la CARSAT, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. <ul style="list-style-type: none"> ■ Être retraité du régime général de + de 55 ans ■ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ■ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ■ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ■ Ne pas relever de soins palliatifs 	24,50 €	22,27 €
 PAP. PLAN D'AIDE PERSONNALISÉ AU MAINTIEN À DOMICILE	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. <ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir 75 ans ou + ■ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD 	24,50 €	22,27 €
CNRACL.	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,50 €	15,81 €
CNMSS.	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,50 €	22,27 €

(*) Intervention en mode prestataire - majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.





DÉTAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage

CUISINE	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
Nettoyer les sols, faire les poussières	X	X	X
Faire la vaisselle, programmer le lave-vaisselle		X	X
Nettoyer le plan de travail		X	X
Nettoyer l' extérieur des placards, le réfrigérateur, les appareils de cuisson, la hotte		X	X
Nettoyer l' intérieur des placards, le réfrigérateur, les appareils de cuisson			X
Entretenir les argenteries			X
SALON / CHAMBRES			
Nettoyer les sols, faire les poussières	X	X	X
Ranger la pièce		X	X
Entretenir les meubles, les équipements		X	X
Faire le lit		X	X
Changer les draps			X
Entretenir la literie			X
Entretenir les voilages, les rideaux			X
SANITAIRES / SDB			
Nettoyer les sols, faire les poussières	X	X	X
Nettoyer les sanitaires, les points d'eau		X	X
Ranger et organiser les placards			X
LINGE DE MAISON			
Etendre, plier, repasser et ranger le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Apporter et récupérer le linge au pressing			X
Cirer et ranger les chaussures			X
CADRE DE VIE			
Vider et sortir les poubelles	X	X	X
Arroser les plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Nettoyer la terrasse - mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X
COURSES / REPAS			
Livraison de courses		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Préparer des repas simples			X





DÉTAIL DES FORMULES

Aide aux seniors

CADRE DE VIE	AIDE	ASSISTANCE
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Garder les animaux de compagnie	X	X

CUISINE	AIDE	ASSISTANCE
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer le plan de travail et la plaque de cuisson	X	X
Faire la vaisselle, remplir, programmer et vider le lave vaisselle	X	X
Nettoyer l'intérieur des placards, le réfrigérateur et les appareils de cuisson	X	X

SALON / CHAMBRES	AIDE	ASSISTANCE
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Ranger la pièce, organiser les placards	X	X
Entretien des meubles et les équipements	X	X
Faire le lit / Changer les draps	X	X

SANITAIRES / SDB	AIDE	ASSISTANCE
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Ranger et organiser les placards	X	X

LINGE	AIDE	ASSISTANCE
Etendre, plier et repasser	X	X
Laver à la main, détacher et repasser des matières délicates	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X

REPAS / COURSES	AIDE	ASSISTANCE
Mettre la table	X	X
Servir et débarrasser le repas	X	X
Aider à la prise des repas	X	X
Aider / Préparer un repas simple	X	X
Aider / Préparer un repas adapté	X	X
Faire des courses à partir d'une liste ou en autonomie	X	X
Accompagner aux courses	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X

ACTIVITES / SORTIES *	AIDE	ASSISTANCE
Participer à des jeux, discussions, échanges	X	X
Accompagner à des promenades, sorties	X	X
Accompagner à des rdv médicaux, aux courses	X	X
Aider aux tâches administratives	X	X

HYGIENE ET CONFORT	AIDE	ASSISTANCE
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette		X
Aider aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X

MOBILITE	AIDE	ASSISTANCE
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements à l'extérieur		X
Sécuriser et aider dans les déplacements à l'intérieur		X





DÉTAIL DES FORMULES

Garde d'enfants

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS	GARDE D'ENFANT+ 3 ANS	GARDE D'ENFANT PARTAGÉE
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener, récupérer à la crèche à la garderie	X	X	X
Amener, récupérer à l'école	X	X	X
Amener, récupérer aux activités extra-scolaires	X	X	X

COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	X

SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X	X	X
Organiser les siestes	X	X	X

SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Gérer les changes	X	X	X
Accompagner à la propreté	X	X	X
Accompagner au bain, à la douche	X	X	X
Accompagner dans la petite toilette	X	X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	X

DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Surveiller les devoirs	X	X	X

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X





DÉTAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

LA MAISON

L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X
L'entretien des plantes d'intérieur (taille, rempotage ...)	X

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'**entretien courant effectué à hauteur d'homme**, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

